

Logements et délogements - parcours de vie avec une maladie psychique

La vie avec une maladie psychique est trop souvent marquée d'instabilité à tous les niveaux. C'est un fait. Cela s'observe dans le cadre des lieux de vie des personnes affectées dans leur santé et pour qui l'accès au logement peut être chaotique et non garanti.

Les passages d'un habitat à un autre sont des moments risqués et particulièrement angoissants.

Un nomadisme peut s'installer qui aggrave la maladie de la personne concernée. Il existe de nombreux cas de figure: en tant qu'adulte, passer de son lieu de vie en urgence à l'hôpital, puis de l'hôpital en foyer en espérant un logement autonome qui ne vient pas. Devoir faire appel à ses proches pour se loger. Ou encore, et de manière plus violente, se retrouver en prison. En sortir et trouver refuge quelque temps chez des amis puis devoir séjourner in fine dans la rue. Etre repêché par les services sociaux, essayer de se stabiliser sans y arriver, retourner

en foyer, ne pas supporter la promiscuité de la vie en commun, pousser les limites des règles imposées et aller de plus en plus mal, repartir à l'hôpital...

Comment sortir de ces cercles infernaux vécus par de trop nombreuses personnes?

Notre congrès 2023 traite de ces lieux et de ces moments. Comme chaque année, il est destiné à toute personne intéressée et accueille des conférenciers de tous les horizons: personnes vivant avec des troubles psychiques, leurs proches, des professionnels.

Nous nous réjouissons de vous y rencontrer et d'avoir des échanges avec vous sur ce thème complexe.

Bienvenue!

Sandra Feal

Directrice du Graap-Fondation

INFORMATIONS PRATIQUES

Les inscriptions et les paiements se font en ligne en scannant le QR-Code suivant:



Le lien vers la billetterie figure aussi sur notre site www.graap.ch/congres.

L'entrée au congrès doit être acquittée à l'avance pour pouvoir y participer.

Le prix est de CHF 190.- pour deux journées et de CHF 100.- pour une journée.

Le demi-tarif est accordé à l'avance aux étudiant·e·s, personnes au chômage, bénéficiaires AI et AVS, sur présentation ensuite d'une attestation à l'entrée.

Les groupes dès 5 personnes bénéficient d'un rabais de 10%.

A midi, l'équipe du Grain de Sel (restaurant du Graap-Fondation) propose de la petite restauration et un menu du jour à CHF 10.- à la salle des fêtes. Des produits des ateliers du Graap-Fondation sont en vente au Salon bleu.

Les groupes, les personnes ayant un petit budget et celles qui n'ont pas la possibilité de s'inscrire et de payer en ligne peuvent s'adresser au Graap-Fondation:

Par mail: congres@graap.ch

Par poste: Graap-Fondation, rue de la Borde 25, case postale 6339, 1002 Lausanne

Par téléphone: +41 21 643 16 00

Pour les malentendants, la salle est sonorisée et dispose d'une boucle magnétique.

SO | PSY

Ce congrès est reconnu pour 10 crédits de formation continue en psychiatrie-psychothérapie par la section romande de la Société suisse de psychiatrie sociale.

L'attestation de participation et de crédits de formation est obtenue sur demande en fin de congrès - à l'accueil.

Les actes du congrès seront disponibles en fin d'année sous forme électronique sur notre site www.graap.ch/congres, sous l'onglet «Archives».

Maladies psychiques LIEUX DE VIE ET TRANSITIONS

33^e Congrès du Graap-Fondation
10 et 11 mai 2023
Casino de Montbenon
Lausanne

 **graap** fondation
groupe d'accueil et
d'action psychiatrique

Avec le soutien du  canton de **vaud**



Programme aussi
en ligne



MERCREDI 10 MAI 2023

- 08h30** Accueil
Intermède musical avec *Rémy Orioli*, pianiste, et *Marc Parisod*, guitariste
- 09h00** Allocution de bienvenue
Toni Cerrone, président du Conseil du Graap-Fondation
- 09h15** Ouverture du congrès
Sandra Feal, directrice du Graap-Fondation
- 09h30** Le logement, un droit humain fondamental
Jean Christophe Schwaab, docteur en droit, vice-syndic de Bourg-en-Lavaux, administrateur des Retraites Populaires, ancien Conseiller national, Rieux
- 10h15** En ce moment, j'habite...
Interventions artistiques par les groupes Animation du Graap-Fondation
- 10h30** Pause
- 11h00** Lieux de vie instables et précaires, impact sur la santé mentale
Les exemples de la rue et de la prison
Arnaud Abt, éducateur, Fondation ABS, Lausanne
Karen Hafsett Nye, Action maladie psychique et prison (AMPP), Graap-Association
Avec la présence d'un bénéficiaire du programme Housing First
- 11h45** Avoir un logement stable pour aller mieux? Et pas le contraire? Housing First
Joël Delmatti, responsable du projet Housing First, Fondation Le Levant, Lausanne
Alice Deslice, travailleuse sociale, EPSM Le Rôtillon, Lausanne
Valentine Saunier, éducatrice sociale, EPSM Le Rôtillon, Lausanne
Avec la présence d'un bénéficiaire du programme Housing First
- 12h30** Pause de midi
- 14h00** Le passage d'un lieu de vie à un autre, risques et opportunités
Dr Stéphane Saillant, médecin-chef de département, responsable de la coordination du CARE-team Neuchâtel, département de psychiatrie générale et de liaison, CNP - Centre Neuchâtelois de Psychiatrie
Monique Corbaz, proche d'une personne vivant avec une maladie psychique et présidente de l'îlot, association de proches des troubles psychiques, Lausanne
- 14h45** Deux pratiques d'hébergement encadré: le foyer et le dispositif Familles-Gouvernantes
Patrick Rossetti, directeur du Centre-Esperoir - Foyer et ateliers, Armée du Salut Suisse, Genève
Audrey Caillol, responsable Pôle Habitat, Union départementale des associations familiales des Bouches-du-Rhône, Marseille, France
- 15h45** Pause
- 16h15** Vision idéale des types de logement et des possibilités de passer avec aisance de l'un à l'autre, tout au long d'une vie marquée par la maladie psychique
Kiny Mottier, directrice de structures psycho-sociales, groupe Altage, Nord vaudois
- 17h15** Fin

JEUDI 11 MAI 2023

- 08h30** Accueil
Intermède musical avec *Rémy Orioli*, pianiste, et *Marc Parisod*, guitariste
- 09h00** Dans quelle mesure l'accès à un logement autonome a-t-il favorisé le rétablissement?
Dominique Hafner, présidente du Graap-Association, membre du Conseil du Graap-Fondation et personne concernée par la maladie psychique
- 09h45** Obtenir et gérer son statut administratif pour accéder au logement et ne pas finir à la rue
Virginie Oberholzer, lauréate du prix «Ceci est mon récit» de So-Psy (Société suisse de psychiatrie sociale) avec son texte «Devenir bénéficiaire AI, tout un métier» et personne concernée par la maladie psychique
Annie Stambach, diplômée en sciences économiques et sociales - Restitution d'un travail collectif des assistantes sociales du Graap-Fondation
- 10h45** Pause
- 11h15** Comment créer son chez-soi pour le mettre au service de sa santé, le point de vue des personnes concernées
Interventions artistiques par les groupes Animation du Graap-Fondation
- 11h45** Comment adapter son chez-soi pour le mettre au service de sa santé, le point de vue professionnel
Aurélie Golay, ergothérapeute BSc, ErgoSum, ergothérapie en santé mentale à domicile et en cabinet, Fribourg
- 12h30** Pause de midi
- 14h00** Vie en foyer et rétablissement: quels freins et quels leviers?
La parole aux personnes concernées, travail collectif du Graap-Association et du Graap-Fondation
- 15h00** Gestion du parc immobilier, critères d'attribution, alternatives et facilitations possibles
Aurélie Debluë, responsable de l'Office du logement, Ville de Renens
- 15h45** Pause
- 16h15** La rareté des logements et la stigmatisation induisent la précarité
Pour l'Etat, quelle marge de manœuvre aujourd'hui - quelle vision pour demain?
La réponse du Canton de Vaud
Anouchka Roman, responsable du Pôle de psychiatrie et d'addictions au sein de la Direction de l'hébergement - Direction générale de la cohésion sociale - Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud
- 17h15** Mot de clôture et apéritif

